Communiqué de presse de la Direccte du 8 février 2015

Edition 2016 de la Semaine de l'Industrie

Entreprises: encore un mois pour organiser un évènement

La 6ème édition de la Semaine de l'industrie se tiendra du 14 au 20 mars 2016. Depuis 2011, cette manifestation permet chaque année aux jeunes scolaires et étudiants, aux personnes en recherche d'emploi et plus largement grand public d'aller à la rencontre des professionnels de l'Industrie. Pour les entreprises organiser un évènement, c'est la volonté de faire découvrir son activité, ses métiers, de repérer de nouveaux talents, mais aussi de valoriser ses collaborateurs.

Les évènements prennent la forme ,le plus souvent, de visites d'entreprise ou de portes ouvertes. Mais des interventions d'industriels et de salariés sont également programmées dans les collèges, lycées et universités pendant la Semaine. Par ailleurs, des forums des métiers ou des bourses à l'emploi peuvent être également organisés avec le concours du Service Public de l'Emploi. Tout autre initiative est imaginable.

Sont concernées toutes les entreprises relevant des secteurs de l'industrie, des services à l'industrie, des secteurs de l'artisanat et du BTP recourant à des process industriels. L'objectif est que tous les territoires de la région Alsace Champagne Ardenne Lorraine soient couverts.

Pour être labellisé, l'évènement doit avoir lieu durant la semaine et être gratuit. Les formalités de labellisation sont réduites et se font en ligne sur

www.semaine-industrie.gouv.fr



Contacts presse

Préfecture Viviane Chevallier tél 03 88 21 68 77

Direccte Philippe Lalanne tél 03 88 15 43 28 - 06 98 04 43 74

